



Avec l'appui de



Appel d'offre

Accompagnement pour la mise en place d'un dispositif expérimental d'inclusion bancaire pour la mobilité des personnes en insertion

Date limite de candidature : 2 juillet 2021 à minuit

MOTS CLES

Micro-épargne accompagnée ; micro-finance solidaire ; mobilité ; accès au permis ; insertion ; inclusion bancaire ; lutte contre la pauvreté ; Ateliers Chantier d'insertion.

CONTEXTE

L'absence de mobilité des personnes est connue des travailleurs sociaux et des acteurs de l'insertion comme un facteur aggravant les phénomènes d'exclusion. Elle complique, en effet, l'accès à des droits fondamentaux tel que le travail, le logement, l'éducation, la formation, les loisirs, la santé et la socialisation.

Pour les structures d'insertion par l'activité économique, notamment, les Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) il s'agit d'un constat quotidien : les personnes accueillies n'ont pas les mêmes chances d'accéder à l'emploi selon qu'elles sont mobiles ou non. C'est d'autant plus prégnant sur les départements le plus ruraux, comme dans les départements de la Nièvre et de l'Yonne où les transports publics desservant les zones d'emploi ne couvrent pas l'ensemble du territoire.

Les projets d'accompagnement incluent souvent l'accès au permis de conduire et l'accompagnement à la mobilité fait partie des outils essentiels de l'intervention socio-professionnelle. Les ACI s'appuient sur des partenariats locaux avec des auto-écoles, sur les financements des OPCO, tels qu'UNIFORMATION pour l'accès au permis ou encore sur l'organisation régulière d'atelier de « gestion du budget familial ».

Malgré les efforts consentis sur cet accompagnement, nous constatons que l'accès au permis ne règle pas tous les freins à la mobilité. L'étape suivante est l'accès durable à un moyen de transport adapté au besoin de la personne. Dès le permis obtenu, les salariés privilégient, faute de moyens financiers, l'achat de véhicules à très bas coût. Loin d'assurer leur autonomie, ces véhicules les placent de nouveau en état de précarité (pannes fréquentes, l'entretien est plus coûteux que le véhicule, etc.) ajoutant un nouveau frein à une réinsertion durable de ces personnes.

LA MICRO-EPARGNE POUR L'ACCES À LA MOBILITE DES PERSONNES EN INSERTION

Le collectif d'association porteur de cet appel d'offres a été retenu dans le cadre d'un appel à projet « France Relance » pour expérimenter un dispositif de « *micro-épargne accompagnée favorable à la mobilité des salariés en insertion* ».

Cette expérimentation est née de la question suivante : *comment permettre aux salariés de nos structures – soutenus dans l'accompagnement au permis ou à la mobilité – d'acquérir un véhicule en bon état sans entrer dans la spirale du surendettement et de l'exclusion bancaire ?*

Pour répondre à cette question, nous avons imaginé un projet qui permettrait la mobilisation croisée de plusieurs dispositifs :

- La **micro-épargne accompagnée** qui permettrait aux salariés engagés d'être acteurs de leur projet, tout en étant accompagné par les accompagnateurs socioprofessionnels de chaque structure pour consolider ou acquérir les codes de la gestion du budget familial, évaluer l'épargne possible et travailler sur un projet intégré de financement et d'accès à la mobilité ;

Le principe de la micro-épargne accompagnée a été expérimenté sur le territoire français par la métropole de Nantes (2017-2020) en lien avec le crédit municipal ; il est en cours de déploiement dans 3 autres grandes agglomérations (Tours, Rennes, Angers), toutes partenaires du crédit municipal. Elle répond à une ambition d'inclusion bancaire, selon la définition de la banque de France.

L'ambition est de compléter les dispositifs d'inclusion bancaire existants, souvent tournés vers le micro-crédit, par un dispositif de micro-épargne.

« En France, environ 3 millions de personnes sont en situation de fragilité financière et seulement 10% d'entre elles bénéficient de l'offre bancaire spécifique. Il existe cependant une large palette de solutions (souvent méconnues) telles que le droit aux comptes, le plafonnement des commissions d'intervention, le livret A utilisé comme compte courant ou encore le microcrédit social accompagné. Ces solutions se concentrent sur l'aspect « compte courant » et « crédit ». La solution de l'épargne est rarement envisagée. Pourtant, microcrédit et micro épargne sont deux facettes de la micro finance. Ils peuvent contribuer, séparément ou associés, à la prévention des difficultés budgétaires et éventuellement sociales ».

Extrait de : « [la micro épargne accompagnée, une innovation sociale](#) »

- La mise en place expérimentale d'un **fonds mutualisé pour l'accès à la mobilité** qui mobiliserait divers partenaires financiers (collectivités, banques, assurances, mutuelles, particuliers). Ce fonds doit permettre de créer un **effet levier** en augmentant l'épargne du salarié (lorsque le salarié micro épargnant souhaite utiliser son épargne pour un projet de mobilité, l'accès au fonds permettra le cas échéant d'augmenter le capital, donc de faciliter l'accès à un micro-crédit.

En année 1, la mise en place de ce fonds sera expertisée du point de vue juridique, financier, mais aussi sous l'angle de l'usage par le bénéficiaire (voir phasage). Un tour de table de partenaires sera effectué pour mobiliser les fonds destinés à l'amorçage, puis la pérennisation d'un tel dispositif.

- **L'accès au micro-financement bancaire** avec un partenariat avec un établissement bancaire solidaire et l'apport généré par la micro-épargne accompagnée et le fonds mutualisé facilitera l'accès au crédit (effet levier) et amoindra les mensualités de remboursement du demandeur tout en réduisant les risques d'incidents bancaires et de surendettement.

UNE EXPERIMENTATION ORGANISEE EN VUE D'UN ESSAIMAGE DE L'ACTION

Le mandataire et les 3 associations porteurs de projets (Consortium) se donnent pour objectif secondaire de rendre possible un essaimage de l'action en Bourgogne-Franche-Comté et le cas échéant à l'échelle nationale, selon les résultats des études d'impact. Tous engagés dans des réseaux régionaux et nationaux, les membres du Consortium ont donc, dès la conception du projet, mobilisé leurs têtes de réseaux, afin qu'elles participent au comité de pilotage et apportent leur expertise au projet.

PHASAGE DU PROJET

		1er semestre 2021	2° semestre 2021	1er semestre 2022	2° semestre 2022	1er semestre 2023	2° semestre 2023
Phase 1 Ingénierie de projet / expérimentation	Mise en place d'un comité de pilotage (mandataire, associations, CHANTIER école BFC, Mob'In)						
	Sélection d'un cabinet de consultant						
	Sécurisation juridique, financière et fiscale des dispositifs						
	Sécurisation des modes de gouvernance du fonds mutualisé						
	Mise en place des partenariats bancaires (ADIE, banque partenaire...)						
	Tour de table des financeurs du fonds mutualisé						
Phase 2 Expérimentation	Déploiement expérimental (cible : salariés en insertion des membres du consortium (environ 80 ETP)) Accompagnement, diagnostic mobilité individuelle, micro-épargne, ouverture du fonds mutualisé						
	Bilan /impact social et territorial						
	Organisation d'un séminaire « mobilité et inclusion bancaire » et communication externe						
Phase 3 (non intégré au projet)	Présentation						
	Essaimage						

CAHIER DES CHARGES DE L'APPEL D'OFFRE

Le présent appel d'offre doit permettre aux membres du Consortium de sélectionner un consultant (individuel ou cabinet cde conseil) qui lui permettra de mener l'action, de sécuriser juridiquement et financièrement la création du dispositif et de favoriser l'essaimage s'il apparaît que l'action est porteuse d'une réelle plus-value.

Objectif du projet

- Concevoir ou adapter un dispositif en tenant compte des aspects juridiques, financiers et fiscaux.
- Favoriser l'inclusion bancaire.
- Améliorer la mobilité et l'autonomie des personnes en parcours d'insertion.

Contenu de la mise en œuvre du projet

Attendus	Livrables
Évaluer les dispositifs de micro-finances existants	<ul style="list-style-type: none">• Cartographie, descriptif, SWOT, conditions de réussites
Réaliser un état de lieux des pratiques d'accompagnement des chantiers d'insertion sur les questions financières des salariés en parcours	<ul style="list-style-type: none">• Grille d'évaluation de la situation des salariés relativement aux revenus/endettement /inclusion bancaire en lien avec le COTECH (CIP)• Évaluation des outils mobilisables et mobilisés par les chantiers au profit des salariés (prime d'activité, locapass, mutuelle/CMU)• Synthèse
Mettre en adéquation un dispositif ou création d'un dispositif d'accompagnement de micro-épargne pour les salariés en parcours	<ul style="list-style-type: none">• Sécurisation juridique, financière et fiscale des dispositifs• Mise en place d'un tour de table en vue de la création d'un fonds d'appui mutualisé• Rédaction d'un cahier des charges d'accès au dispositif de micro-épargne accompagnée

Public cible

Personnes en parcours d'insertion par l'activité économique au sein du Consortium (à titre expérimental) avant un éventuel essaimage.

	ETP accompagné /an	Nombre de salariés en file active
ANAR 58	21.7	32
ASEM	35	50
MOBIL'ECO	9	28
Centre Social et culturel de Puisaye Forterre	7.2	18
TOTAL	73.2 ETP/an	128

Les réponses seront étudiées en prenant en compte

- La qualité de la proposition (connaissance de l'IAE, de l'inclusion bancaire, micro-épargne, etc.) ;
- La méthodologie de travail proposée ;
- La proposition financière tenant compte des critères techniques (attendus, livrables).

Le candidat devra fournir

- Un CV ;
- Des références de travaux similaires ;
- Un devis complet comprenant le détail des différentes phases et opérations en lien avec la méthodologie ;
- Le candidat devra intégrer à sa candidature une démarche en matière de RSE, projet éthique et bilan carbone.

Calendrier de l'appel d'offres

Publication vendredi **28 mai 2021**

Fin de réception des candidatures : **vendredi 2 juillet 2021**

Comité de sélection : Consortium, CHANTIER école BFC, Mob'in

Renseignements complémentaires et transmission de la candidature

- **Jean-Damien TERREAUX** – Directeur – Centre social et culturel de Puisaye-Forterre – 06.72.88.29.43 – direction@cscpf.fr
- **Vivien HURSON-DARGAUD** – Délégué Régional – CHANTIER école Bourgogne-Franche-Comté – 06.01.64.51.21 – v.hurson-dargaud@chantierecole.org

Dépôt du dossier de candidature avant le 2 juillet 2021, minuit.

LES PARTENAIRES DU CONSORTIUM

<p>ANAR (58)</p> <p>Membre de la fédération des acteurs de la solidarité et du réseau Chantier Ecole</p> <p><u>Contact</u> Jean-Philippe LAVERGNE 06 09 25 71 47</p>	<p>L'association Nivernaise d'Accueil et de Réinsertion (A.N.A.R.), créée en 1977, est une Association à but non lucratif (Loi 1901) qui s'engage, dans la Nièvre et principalement sur le territoire de l'agglomération de Nevers, auprès des personnes vulnérables majeures avec ou sans enfant : personnes rencontrant des difficultés d'accès ou de maintien dans le logement ; personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle ; personne <i>sous main de justice</i> ; victimes de violences conjugales et intrafamiliales ; chômeurs de longue durée ; bénéficiaires des minimas sociaux (RSA...) ; auteurs de violences intrafamiliales .L'A.N.A.R. a pour finalité l'insertion sociale et professionnelle pour permettre aux personnes exclues de retrouver autonomie et confiance en soi, d'accéder au droit commun notamment par le travail, l'accès à un logement et la consolidation d'un lien social. L'A.N.A.R. est composée d'environ 50 salariés, dont une trentaine en contrat d'insertion. L'ANAR gère plusieurs dispositifs dont des ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion) en couture, espaces verts, recyclage papiers, second œuvre bâtiment, qui permettent un retour à l'emploi par le biais de CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion), à destination d'une trentaine de personnes qui en sont très éloignées et qui cumulent souvent des difficultés sociales et personnelles. Reconnue par les pouvoirs publics comme un acteur de l'économie sociale et solidaire et d'utilité publique, l'A.N.A.R. a la charge de l'exercice de missions de service public déléguées et/ou contrôlées par ses financeurs.</p>	
<p>ASEM (58)</p> <p>Membre du comité national de liaison des régies de quartier (CNLRQ)</p> <p>Contact Nathalie MOREAUX 06 87 86 98 12</p>	<p>Issue de la fusion de Réservoir (1995) et de l'Épicerie Solidaire (1998) L'Asem (les Acteurs Solidaires en Marche) est née le 01/01/2013. Elle est labélisée Régie de Quartier et anime son projet autour de trois missions principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une mission citoyenne : promotion de la citoyenneté par le développement d'actions en direction des habitants des quartiers, et co-construction des projets des habitants et de la régie. Avec nos nouveaux locaux, rue Louis Francis, nous disposons d'une salle dédiée au pôle mission citoyenne aux actions avec les habitants. Elle accueille entre autres la <i>Bricothèque-Projets en cours</i>, Bar'omates (bacs végétalisés sur le quartier) la Citoyenne (autopartagée), Octobre Rose... - Une mission sociale: accompagnement social en fonction des difficultés rencontrées par les salariés en insertion (santé, surendettement, logement, scolarité des enfants, mobilité...). Cette mission est symbolisée également par l'Épicerie Solidaire qui toute l'année accueille les familles et personnes isolées en situation de précarité économique afin de leur faciliter l'accès aux produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien de qualité (environ 1500 familles/an) - Une mission économique: conclusion de contrats de travail pour les habitants les plus en difficulté. Cette mission a pour objectif d'apporter une rémunération, d'inscrire les salariés dans un parcours d'insertion débouchant sur l'emploi et d'impliquer les populations dans l'amélioration et la gestion de leur cadre de vie. Elle se décline autour de 4 chantiers d'insertion et une entreprise d'insertion et propose 5 domaines d'activités ; la propreté, les espaces verts, la mécanique, micro-récyclerie et épicerie. 	

<p>Mobil'Eco (89)</p> <p>Membre du réseau CHANTIER écoleBFC et de Mob'in BFC (réseau de coopération des acteurs territoriaux de mobilité)</p> <p>Contact Patricia FLAVIEN 06.40.95.50.39</p>	<p>L'association à but non lucratif (Loi 1901) Mobil'écoa été créée en 2013. Son territoire d'intervention s'inscrit dans le département de l'Yonne et principalement sur le territoire du PETR Yonne Nord. Elle s'engage principalement auprès des personnes rencontrant des difficultés de Mobilité dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, mais aussi auprès des séniors, des apprentis et des intérimaires.</p> <p>Mobil'éco est composée d'environ 30 salariés dont une vingtaine en contrat d'insertion. Mobil'éco gère plusieurs dispositifs dont des ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion) en Transport Solidaire à la Demande, Maintenance et vente et Location de véhicules 2 roues et voiture, , qui permettent un retour à l'emploi par le biais de CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion), à destination d'une vingtaine de personnes qui en sont très éloignées et qui cumulent souvent des difficultés sociales et personnelles. Nous gérons également une auto-école sociale depuis 2010 et prodiguons du conseil en Mobilité depuis 2017. Nous sommes adhérents du Réseau CHANTIER école pour lequel nous participons au Groupe de Travail National sur la Mobilité dans les ACI. Nous présidons le réseau Mob'in BFC des plateformes mobilité que nous représentons à Mob'in France dans les commissions Partenariat-Communication – Intégracode. Nous sommes membre du Réseau des garages solidaires APREVA. Reconnue par les pouvoirs publics comme un acteur de l'économie sociale et solidaire et d'utilité publique (ESUS)</p>	
<p>Centre social et culturel Puisaye Forterre/chantier d'insertion de Saint Amand (58)</p> <p>Membre du réseau CHANTIER école BFC et de la Fédération des centres sociaux de France</p> <p>Contact Jean-Damien ERREAUX 06 72 88 29 43</p>	<p>Le centre social et culturel de Puisaye Forterre est une association d'animation sociale généraliste intervenant sur le territoire de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre (55 communes de l'Yonne et de la Nièvre). Elle agit dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, au plus près des familles du territoire, et développe de nombreuses actions de solidarité. Elle s'appuie au total sur 22 salariés permanents, auxquels s'ajoutent une petite vingtaine de salariés en insertion en file active chaque année (7.2 ETP). Le centre social déploie également une action de repérage et d'accompagnement des jeunes (16-29 ans) dits « invisibles ». Dans le cadre de son chantier d'insertion, le centre social a mis en œuvre depuis 2017 un projet intitulé « pas de sortie sans permis », grâce auquel elle accompagne les salariés en insertion non mobile dans leur parcours vers la mobilité.</p>	
<p>CHANTIER école Bourgogne-France-Comté</p> <p>Contact Vivien HURSON-DARGAUD 06.01.64.51.21</p>	<p>Le réseau CHANTIER école, réseau des Entreprises Sociales Apprenantes, est un acteur de l'Économie Sociale et Solidaire, né en 1995 de la volonté de femmes et d'hommes du secteur de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) de regrouper les chantiers d'insertion, afin de mutualiser leurs compétences et leurs méthodes autour de valeurs communes. À ce titre, CHANTIER école, développe la professionnalisation des acteurs, capitalise, diffuse les bonnes pratiques de ces derniers, accompagne la mise en œuvre des politiques publiques et porte un plaidoyer en faveur de ce modèle. CHANTIER école, c'est 700 adhérents portant 1 200 Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI), 36 000 salarié-es dont 30 000 salarié-es en parcours. Mouvement citoyen, il porte et défend toute action collective qui, à partir d'une situation de production, a pour objectifs de favoriser la progression et l'émancipation des personnes.</p>	